

## ARRETE DU MAIRE

N° : 272-2024

Le Maire de la Commune de SAINT - MICHEL - CHEF - CHEF ;  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-3, L 2215-1 et L 2213-23 ;  
VU le code de la Route ;  
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, alinéa 1 8ème partie, signalisation temporaire approuvée par l'arrêté du 06/11/1992 ;  
CONSIDERANT la demande d'autorisation de stationnement et de réglementation de la circulation par la société MEDIACO OUEST - ZI des Noës 44550 MONTOIR DE BRETAGNE pour la journée du 23 juillet 2024 de 08h00 à 12h00  
CONSIDERANT qu'il importe de prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter la gêne à la circulation rue de Tharon,

### ARRETE

**ARTICLE 1er** : Pour permettre l'installation d'un engin de levage le 23 juillet 2024 de 08h00 à 12h00 :

- Le stationnement de tous les véhicules sont interdits à la hauteur du 37 rue de Tharon afin de permettre l'installation d'un engin de levage en travers de la rue
- La circulation sera maintenue en amont dans le sens normal de la circulation pour l'accès riverains
- En aval du chantier, la circulation des véhicules se fera en contre-sens de la circulation normale sur la portion de rue de Tharon située entre le n°37 et la rue des Rochette pour les riverains.
- Une déviation sera mise en place par la rue des Rochette, l'avenue des Sports, et l'avenue du Commandant l'Herminier.

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté prendra effet à compter de la mise en place de la signalisation réglementaire **par l'entreprise demandeuse et sous son entière responsabilité**. Tout manquement au présent arrêté sera constaté et poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 3** : Le Maire de la commune de SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF, Madame la directrice Générale des Services, les services techniques municipaux, le service de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Michel-Chef-Chef,  
Le 8 juillet 2024  
Le Maire,  
Eloïse BOURREAU-GOBIN

Le Maire,



Eloïse BOURREAU-GOBIN